

Le CS Diagnostic et Taille des Arbres devient le CS Arboriste Elagueur

Dernières minutes

Posté par : p.marchaison

Publié le : 14/11/2018 08:50:00

L'Arrêté du 5 novembre 2018 a modifié l'arrêté du 6 juillet 2017 portant création du certificat de spécialisation agricole option «diagnostic et taille des arbres».

Le nouveau du CS se nomme désormais : «arboriste élagueur».

Â

Â